



Rapport d'impact 2020

Quand l'investigation locale fait bouger
les lignes



Rapport d'impact 2020
Quand l'investigation locale fait bouger les lignes

Publication : 13 janvier 2021

Mediacités SAS
20 rue Auguste Rodin 92310 SÈVRES

Sommaire

	Introduction	4
	Les révélations dont s'est saisie la justice	6
	Les enquêtes qui ont fait bouger les lignes dans nos villes	10
	Les articles qui ont dépassé les frontières de nos métropoles	14
	Les articles qui ont initié un débat public	18
3	Les enquêtes dont on attend toujours un impact concret	21
	Les enquêtes constructives, qui cherchent à comprendre comment on peut « mieux faire »	24
	Les enquêtes qui ont produit un résultat indésirable	26
	Les articles qui s'appuient sur la participation du public	28
	Conclusion	30

Introduction

À quoi ça sert, l'investigation locale ? La question n'est pas si simple qu'il n'y paraît. Au départ de Mediacités, en décembre 2016, il y avait cette conviction, un peu vague à première vue, que nos villes avaient plus que jamais besoin d'un contre-pouvoir médiatique. Les raisons ne manquaient pas. Les journalistes d'investigation, qui travaillent majoritairement à Paris, se concentrent d'abord sur les questions nationales et internationales. D'un autre côté, plusieurs lois de décentralisation votées depuis les années 1980 ont considérablement élargi les compétences de nos mairies, de nos départements et de nos régions. De nouvelles strates ont même vu le jour, comme les métropoles en 2014, ces institutions opaques, peu comprises du grand public, qui prennent pourtant des décisions clés pour la vie quotidienne de millions de Français (eau, déchets, logement, transports...).

Plus de pouvoirs... et moins de contre-pouvoirs. L'asymétrie s'est malheureusement renforcée ces dernières années, alors que les titres de presse locale historiques ont vu leurs moyens s'amenuiser et, de fait, leurs capacités d'enquête décliner. Dans le même temps, la dépendance des médias locaux à la publicité s'est accrue. C'est ainsi qu'une journaliste peut se retrouver contrainte d'écrire un article sur un événement culturel... si celui-ci est soutenu par la banque qui possède également son journal. Ou qu'un de ses collègues évitera de publier une information qui porterait préjudice au conseil régional, annonceur publicitaire régulier de son média.

Ces cas de figure ne sont pas fictifs : ils proviennent de témoignages de journalistes locaux qui se sont confiés à Mediacités.

Voilà la raison d'être de Mediacités : enquêter là où les autres médias locaux ne peuvent aller. Mais après ? Que doit-on attendre de la publication d'un article sur notre site ? 150 000 personnes environ nous lisent

chaque mois, dont la plupart se contentent de quelques articles seulement - voire de quelques lignes en raison du "mur payant". Une goutte d'eau, alors que près de 6 millions de Français résident dans les aires urbaines de Lille, Lyon, Nantes et Toulouse...

C'est là qu'arrive la question de l'impact du travail de nos journalistes. Si nos enquêtes ne sont pas lues par tout le monde, peut-être peuvent-elles changer les choses pour la majorité des habitants ? Ou à tout le moins pour les personnes directement concernées ? Mais alors comment mesurer cet « impact », terme fourre-tout et à la mode, prisé autant des ONG que

150 000

personnes lisent Mediacités
chaque mois
(en moyenne en 2020)

des firmes multinationales ? Pour un site d'investigation, l'impact attendu d'un article peut prendre des formes multiples : contribuer à changer une loi ou une réglementation, révéler une situation illégale qui conduit à des condamnations, dissuader des personnes tentées par des comportements litigieux... Mais aussi inspirer de la confiance chez les abonné·e·s, convaincre des lectrices et des lecteurs de nous alerter sur une dérive dont ils·elles sont témoins... voire changer le cours d'une élection.

Dès lors, quelle frontière faut-il tracer entre le journalisme et le mili-

tantisme ? Chez Mediacités, nous répondons à ce problème en respectant les standards déontologiques du journalisme — communs à de nombreux médias, mais il est toujours bon de les rappeler. Par exemple, si nous dénonçons une situation, nous donnerons toujours la possibilité aux personnes mises en cause de s'exprimer (dans notre jargon, on appelle cela le « contradictoire »). Autre exemple : si l'un·e de nos jour-

nalistes veut enquêter sur un sujet, il ou elle doit soumettre sa proposition à la rédaction qui en débattrà. Nous nous assurons ainsi de l'intérêt public du sujet, de sa pertinence éditoriale pour Mediacités, mais aussi que des considérations politiques ou militantes ne sont pas à l'origine de la proposition.

Pour sortir du flou sémantique, nous avons adopté notre propre définition de l'impact de nos enquêtes, qui, vous le verrez, va bien au-delà de la « dénonciation ». Des articles qui ont initié un débat public jusqu'aux révélations dont s'est saisie la justice, nous avons différencié huit types d'impact. Ce rapport vous présente quelques exemples de publications — parmi les 968 articles publiés sur Mediacités en 2020 —, dont les conséquences ont été visibles ces derniers mois. Ils illustrent, très concrètement, à quoi peut servir l'investigation locale.

968

articles ont été publiés sur les quatre éditions locales de Mediacités en 2020

1

**Les révélations dont s'est
saisie la justice**

Mediacités n'est pas là pour rendre justice. En tant que site d'investigation locale, notre rôle est de révéler des informations d'intérêt public. Rien de plus, rien de moins. De leur côté, les magistrat·e·s peuvent réutiliser tout ou partie de ces informations au cours d'une instruction qui était déjà en cours, voire déclencher une enquête judiciaire à la suite d'un article par Mediacités. Un·e citoyen·ne ordinaire peut aussi porter plainte et enclencher une enquête. Mais ceci, répétons-le, ne dépend donc pas directement de notre rédaction.

L'affaire des frais de Damien Castelain



Jarry S. / Andia

7

L'exemple le plus emblématique de révélations de Mediacités utilisées par la justice est sans doute à chercher du côté de la Métropole Européenne de Lille. Ou plutôt de son président : Damien Castelain.

Après [notre première enquête](#), publiée en juin 2018, sur l'utilisation par l'élu de l'argent de la collectivité pour des dépenses personnelles — plus de 11 000 euros pour des parfums, des chambres d'hôtel et des hammams —, le procureur de la République de Lille a ouvert une enquête préliminaire, [dont nous avons publié les principales conclusions](#) en août 2020. Elles sont sans équivoque : « Au regard des investigations, Damien Castelain peut être

poursuivi en qualité d'auteur de délit de détournement de fonds publics, favoritisme et prise illégale d'intérêts », écrivent les policiers.

La justice doit maintenant se prononcer sur le renvoi devant le tribunal de celui [qui a été triomphalement réélu](#) à la tête de la métropole lilloise, à la suite des dernières élections municipales.

Soupçons de fraude fiscale au FC Nantes

Du côté de Nantes, la balle est aussi dans le camp de la justice. Waldemar Kita, le propriétaire du club de foot local, y est poursuivi pour « fraude fiscale aggravée ». Dès le printemps 2018, nous révélions qu'il était dans le collimateur du fisc pour [défaut de paiement de la taxe professionnelle](#).

Et ce n'était qu'un début. Depuis, nous avons enquêté sur [ses sociétés holding](#) domiciliées en Belgique et au Luxembourg.

8 Sur son intense lobbying pour la construction d'un deuxième stade dans la métropole nantaise — [en vain](#). Ou encore sur [son portefeuille d'investissements](#), qui va des jets privés aux laboratoires spécialisés dans l'anti-rides et le gonflement de pénis.

« Waldemar Kita est soupçonné d'avoir éludé 14,8 millions d'euros d'ISF »



Autant d'informations dont a pu se saisir le Parquet national financier, qui a ouvert une enquête en 2019 sur Waldemar Kita. Les premières conclusions des policiers, [publiées sur Mediacités en décembre dernier](#), dessinent un avenir sombre pour l'homme d'affaires : outre sa résidence en Belgique considérée comme « fictive », il est également soupçonné d'avoir éludé 14,8 millions d'euros d'ISF. Sans oublier les impôts dont il aurait dû s'acquitter pour 70 millions d'euros de revenus déclarés depuis 2010... au Luxembourg.

70 millions

de revenus ont été indûment déclarés par Waldemar Kita au Luxembourg

2

**Les enquêtes qui ont fait
bouger les lignes dans nos
villes**

Lorsqu'elles mettent en lumière des comportements illégaux, illégitimes ou dangereux pour la santé ou l'environnement, nos enquêtes peuvent contribuer concrètement à transformer une situation. Un changement parfois salutaire pour plusieurs personnes.

La parole libérée au rectorat de Lyon

En septembre 2020, nous révélions qu'une inspectrice de l'académie de Lyon faisait l'objet de multiples [accusations en interne pour des faits de « harcèlement » et de « maltraitance »](#). Une situation d'autant plus alarmante qu'elle avait déjà été signalée aux recteurs successifs de l'académie ces dernières années, lesquels n'avaient pas réagi.

C'est chose faite, désormais. Non seulement la publication de notre article a entraîné d'autres témoignages — 18 victimes ont accepté de témoigner auprès du rectorat –, mais [l'inspectrice va également être écartée](#) de la direction d'un organisme qui pilote la scolarisation des jeunes migrants. Selon plusieurs enseignants et syndicats, l'article publié par Mediacités a joué un rôle « décisif » dans le débloqué d'une situation qui pourrissait depuis des années.

« L'article publié par Mediacités a joué un rôle « décisif » dans le débloqué de la situation »

La décharge sauvage du foot nantais partiellement évacuée

C'est un terrain qui n'aurait jamais dû se retrouver sous le feu des projecteurs. À l'été 2019, Mediacités révèle qu'une décharge sauvage abrite [au moins 400 tonnes de billes de pneus](#) issues des terrains de foot synthétiques de la métropole nantaise. L'entreprise Art-Dan était pourtant chargée de les « revaloriser », selon les termes de plusieurs marchés publics passés avec des communes locales. Elle a préféré les entreposer à l'abri des regards à Carquefou, dans la périphérie de Nantes. Un dépôt illicite qui laisse planer une menace pour l'environnement et la santé des habitant·e·s.



12

Quelques mois après la publication de notre enquête, la préfecture de Loire-Atlantique réagit : l'entreprise Art-Dan est **[mise en demeure d'évacuer le site](#)**. Les centaines de sacs contenant les billes en plastique sont finalement acheminés vers une société de recyclage. Selon les informations de Mediacité, c'est bien l'écho rencontré par notre enquête qui a poussé la préfecture à mener des inspections et à rendre cette décision.

Un maire désavoué par sa majorité près de Toulouse

Même si nos éditions portent le nom des grandes métropoles, nous ne nous limitons pas aux seuls centres-villes. Ainsi à Cugnaux, ville de 17 000 habitants de la périphérie toulousaine, nous avons révélé que près d'un quart des logements construits en quatre ans avaient été attribués à une même entreprise de promotion immobilière. Laquelle avait employé **[celui qui allait devenir le maire-adjoint à l'urbanisme](#)**.

« Le maire d'alors a d'abord tenté d'imposer le silence à ses adjoints »

Le maire d'alors, Alain Chaléon, a d'abord tenté d'imposer le silence à ses adjoints, **[leur demandant de ne pas réagir](#)** par mail ou sur les réseaux

sociaux — et qualifiant au passage notre média de « torchon » tout en le menaçant d'un procès. Avant de voir sa propre majorité implorer en janvier 2020, à la suite d'une nouvelle publication sur son adjoint, ce qui l'a finalement conduit à [renoncer à se représenter](#) aux élections municipales de mars et de juin.

800 000 euros offerts par le Grand Lyon à une entreprise qui licencie

Tel un seigneur en son domaine, le géant mondial [GL Events exploite quatre infrastructures](#) dans la métropole lyonnaise, où l'entreprise est née en 1978. Dont le fameux stade Gerland et le Centre des congrès de Lyon, vidés de leurs visiteurs par la crise sanitaire. Problème : la filiale du groupe exploitant le Centre des congrès a bénéficié d'une ristourne de 782 000 euros pour l'année 2020 de la part du Grand Lyon... alors même qu'elle licencie 13% de ses effectifs sur le site.



CC BY - Cessna69

Après n'avoir répondu que succinctement à Mediacités, la vice-présidente (EELV) du Grand Lyon chargée de l'économie et de l'emploi, Emeline Baume, a annoncé sur Twitter, le jour même de notre publication, qu'elle avait pris contact avec les salariés mobilisés contre les suppressions de postes. Une première étape dont le résultat reste encore à démontrer. Et qui aurait pu être évitée si, par exemple, le Grand Lyon avait conditionné ses aides à GL Events au maintien de l'emploi sur ses sites lyonnais.

3

**Les articles qui ont
dépassé les frontières de
nos métropoles**

Il y a aussi ces enquêtes locales dont la portée nous échappe, soit parce qu'elles concernent des personnalités nationales, soit parce qu'elles racontent une histoire plus grande, reprise par nos confrères et consoeurs d'autres médias.

La secrétaire d'État Sarah El Haïry dans la tourmente



Capture d'écran Public Sénat

15

56%

de ses dépenses pour la campagne des législatives 2017 ont bénéficié à une société détenue par deux proches

Deux révélations de Mediacités concernant Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la jeunesse, ont rencontré un écho national en 2020. Mediacités s'est d'abord penché sur les comptes de campagne de l'ancienne députée Modem de Nantes. Un examen minutieux nous apprenait que 56% de ses dépenses pour la campagne des législatives 2017 avaient bénéficié à une société détenue par deux proches,

dont son actuel chef de cabinet. [Une situation à la limite](#) de la légalité qui illustre le manque de transparence du financement des campagnes électorales.

Quelques jours plus tard, nous révélions un autre épisode peu glorieux pour la secrétaire d'État chargée, notamment, d'établir un dialogue avec la jeunesse. En visite à Poitiers, Sarah El Haïry s'est montrée sur la défensive face à une centaine de lycéens, qu'elle a appelés, sans succès, à entonner La Marseillaise à ses côtés. L'association à l'origine de cette rencontre, la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France, en a pris pour son grade : elle est désormais visée par une inspection des services de Sarah El Haïry, [qui ressemble fort à une sanction](#).

Gérald Darmanin, l'ami des bêtes qui en fait trop

L'utilisation de l'argent public par les anciens élus locaux devenus ministres peut décidément poser problème. Ainsi de Gérald Darmanin, réélu maire de Tourcoing au printemps 2020 alors qu'il était ministre de l'Action et des Comptes publics (il a depuis été nommé ministre de l'Intérieur, en juillet 2020, par Jean Castex). Comme son indemnité de maire dépassait le plafond autorisé dans le cadre des cumul des mandats, le ministre avait eu beau jeu d'annoncer qu'il allait faire don de la somme équivalente — 20 000 euros — à la Société protectrice des animaux (SPA).

« *Problème : le cadeau promis par Gérald Darmanin est interdit par la loi* »



Problème : c'est interdit par la loi, comme l'expliquait Mediacités en juin dernier. Car depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la transparence de la vie publique, en 2013, un élu ne peut décider de l'attribution d'une telle enveloppe puisqu'elle est reversée au budget de la commune. Seul le conseil municipal est compétent en la matière. C'est ce dernier qui a finalement voté, le 12 décembre 2020, l'attribution d'une subvention de 20 000 euros à la SPA de Tourcoing. Une somme qui n'a donc rien d'un cadeau personnel mais bien d'une décision communale.

Sigfox, le fleuron des objets connectés sous haute tension

C'est une pépite dont on vante souvent les mérites, dans la presse économique comme dans le microcosme toulousain. Mais la belle histoire de Sigfox, une start-up basée à Labège qui comptait près de 300 salariés avant la crise sanitaire, en cache une autre : celle d'un management autoritaire et de virages stratégiques risqués.

17



Hugo Geias

S'appuyant sur le témoignage d'une vingtaine de salarié·e·s et ancien·ne·s employé·e·s, Mediacités a documenté la gestion des ressources humaines dangereuse et le climat sexiste qui se sont installés dans l'entreprise ces dernières années. En réaction à nos enquêtes, reprises par des médias français et internationaux spécialisés dans les nouvelles technologies, Sigfox a annoncé la mise en place d'un programme de prévention des risques psycho-sociaux. Mieux vaut tard que jamais.

4

**Les articles qui ont initié
un débat public**

Si on considère la publication d'un article sur notre site comme le début d'une histoire, alors appliquons-nous à écrire la suite. Et pourquoi pas avec vous ! En 2020, Mediacités a initié une série d'événements pour prolonger ses publications, tant bien que mal compte tenu des restrictions de déplacement.

Ce fut le cas en janvier et février 2020, avec notre enquête participative [#DansMaVille sur la gentrification des quartiers populaires](#). Nos 20 articles sur le sujet — directement tirés des suggestions des lectrices et des lecteurs — ont donné suite à [un événement dans chacune de nos villes](#).



Clara Courdeau

19

Ces premières rencontres ont réuni au total près de 150 habitant·e-s, dont une large majorité de personnes non-abonnées à Mediacités. L'impact de ces événements est évident : en sortant de nos rédactions, nous touchons un

150

habitant·e-s des métropoles de Lille, Lyon, Nantes et Toulouse ont participé à nos événements début 2020

nouveau public et nous entamons un dialogue avec vous, sans filtre. D'autant que nous avons privilégié des formats d'événements collaboratifs, où chaque participant·e est invité à partager ses questions et ses opinions lors de différents ateliers thématiques.

Nous espérons pouvoir bientôt renouveler cette expérience. En attendant, nous nous appuyons sur notre nouvelle émission en direct sur YouTube et Facebook : le #DébatRadar. Le principe est là aussi de prolonger nos articles, en l'occurrence ceux publiés

sur notre application web Radar, sur laquelle nous suivons les promesses des élus locaux. [Le bio et local dans les cantines scolaires](#) à Lyon et [la féminisation des noms de rue](#) à Toulouse étaient au menu des premiers épisodes, en décembre dernier. Rendez-vous en janvier pour les suivants !



DAT VO / Unsplash

5

**Les enquêtes dont on
attend toujours un impact
concret**

Point de triomphalisme : la publication d'une enquête dans nos colonnes ne conduit parfois à aucun changement. Et malheureusement, l'énergie investie dans un article par nos journalistes ne présage en rien son succès.

L'armée illégale de collaborateurs au département du Nord

Un exemple, parmi de nombreux autres ? Celui des pratiques douteuses qui s'épanchent dans les zones grises du droit. Il en va ainsi de l'armée de collaborateurs de cabinet du département du Nord : en janvier 2020, [Mediacités en comptait 21 surnuméraires](#), dont la fille du président du conseil départemental, Jean-René Lecerf (DVD). Mais comme ces conseillers disposent du statut de « chargé de mission », ils ne tombent pas sous le coup de la loi. Seule une clarification juridique résoudrait ce problème.

21

collaborateurs du président du département du Nord sont employés, irrégulièrement, comme « chargés de mission »

22

Les mystères du « parc éolien le plus étudié de France »



Thibaut Dumas

D'autres fois, la lenteur de l'administration fait obstacle à un changement concret. C'est le cas à Nozay (Loire-Atlantique), où Mediacités a [documenté les effets secondaires inquiétants d'un parc éolien](#), soupçonné de provoquer des pathologies graves chez les humains et les vaches qui pâturent alentour. Lorsque nous révélions ce mal mystérieux, en février 2019, 20 études avaient déjà été réalisées par les services de l'État, des services vétérinaires ou encore des cabinets indépendants.

« En attendant de nouvelles études, agriculteurs et riverains restent désespérés »

En juin 2020, [on en comptait 27](#). En attendant les conclusions de deux nouvelles études des ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique, agriculteurs et riverains restent désespérés.



**Les enquêtes
constructives, qui
cherchent à comprendre
comment on peut « mieux
faire »**

Les journalistes s'attardent-ils trop sur les mauvaises nouvelles ? Sans aucun doute. Alors chez Mediacités, nous avons renouvelé nos expériences de « journalisme de solutions » en cette année 2020. Le principe : analyser une réponse locale à un problème qui a fait ses preuves et qui pourrait être étendue à d'autres territoires. Tout en pointant ses faiblesses et ses limites.



25

Au cours de l'année passée, nous avons ainsi publié 16 articles pour analyser des [solutions nées depuis le début de l'épidémie de Covid-19](#). [Un internat éphémère](#) pour protéger les enfants exposés aux violences durant le confinement, des salles de cinéma indépendantes qui lancent une [plateforme pour concurrencer Netflix](#), [des potagers urbains pour renforcer l'autonomie alimentaire](#)... Autant d'initiatives porteuses de sens qui méritent toute notre attention. Pour que l'épreuve de la pandémie n'ait pas servi à rien.

7

**Les enquêtes qui ont
produit un résultat
indésirable**

Il y aussi ces articles qu'on regretterait d'avoir publiés s'ils n'avaient pas relevé des informations d'intérêt public, tant ils ont entraîné leur lot de complications. Nos lectrices et nos lecteurs le savent peu, mais nos journalistes — et plus particulièrement nos quatre rédacteurs en chef — passent une partie de leur temps sur le « service après vente » des enquêtes. Il y a bien sûr les réponses, légitimes, à apporter aux questions et aux demandes de précisions. Mais il y aussi les attaques, personnelles ou à l'égard de notre média, et les menaces de procès en diffamation.

Peu de ces dernières sont suivies d'effets. Et depuis la création de Mediacités, en décembre 2016, aucune n'a abouti à une condamnation. En septembre 2020, le Tribunal correctionnel de Lyon a jugé irrecevable la plainte de Thierry Kovacs, maire de Vienne (Isère), qui s'estimait diffamé car nous avons écrit qu'il [accordait des largesses salariales](#) au directeur général de son office HLM, qui était aussi l'un de ses principaux soutiens politiques. L'édile a depuis fait appel.



Joseph Melin

Plus récemment, en novembre dernier, Mediacités a aussi été relaxé par le Tribunal judiciaire de Toulouse dans la [plainte pour diffamation](#) initiée par deux [surveillants de prison soupçonnés de radicalisation islamiste](#), comme nous le révélions début 2019.

Il est normal que Mediacités ait à répondre à la justice d'éventuels manquements. Nos relaxes successives confirment notre sérieux. Mais il ne faut pas perdre de vue que ces procédures, parfois abusives, ont un coût : en temps, en énergie, en argent. Le droit de la presse est tel que, même victorieux, nous ne pouvons prétendre à des dommages et intérêts. Nos opposants, eux, font souvent porter leurs frais de justice par leur entreprise [ou leur collectivité...](#)

8

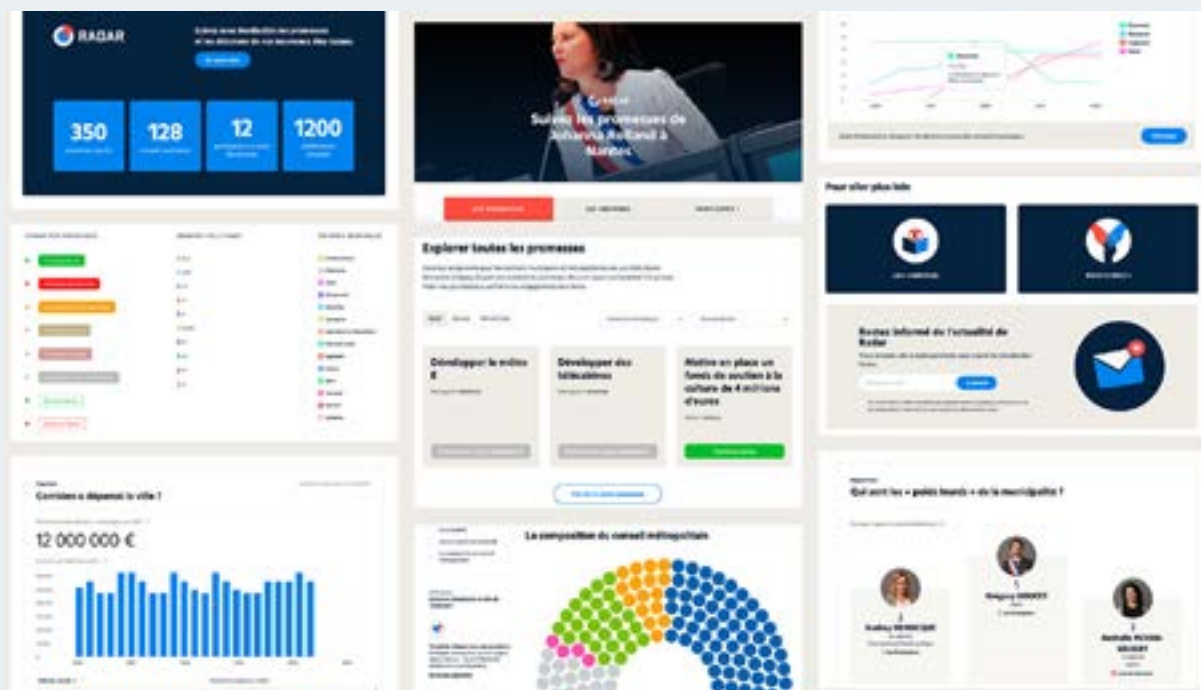
**Les articles qui s'appuient
sur la participation du
public**

Dernier impact mesurable de notre travail au cours de l'année 2020 : ces articles qui sont déclenchés par les messages des lectrices et des lecteurs.

Alors que la plupart des médias en ligne laissent une place au public tout en bas de leurs articles, dans la section « Commentaires », et donc à l'issue du travail des journalistes, nous avons lancé en 2020 plusieurs outils qui font appel à vous au tout début de la création d'un article. Ce faisant, nous espérons nous rapprocher des sujets qui vous préoccupent au quotidien et ainsi délivrer un journalisme utile pour comprendre votre ville et faire des choix éclairés.

Ces outils, vous commencez à les connaître. Il s'agit de [#DansMaVille](#), évoqué plus haut, où nous enquêtons sur un sujet commun à nos quatre métropoles en partant de vos préoccupations. Mais aussi de [Veracités](#), où nous avons répondu à des dizaines de vos questions, par exemple pour [vérifier des rumeurs sur les réseaux sociaux](#) ou pour démêler le vrai du faux dans [la communication de nos collectivités](#).

29



Capture d'écran Mediacités

Sans oublier [Radar](#), notre application web lancée en septembre dernier, sur laquelle nous analysons 1175 promesses issues des élections municipales 2020 avec votre aide. Signe que l'initiative interpelle : plusieurs groupes d'opposition municipale nous ont confirmé l'utiliser, notamment pour [rappeler aux majorités élues](#) leurs engagements quelques mois plus tôt. En 2021, Radar reste entre vos mains avec la même ambition : créer une veille citoyenne de l'action des élu·e·s dans nos villes et de nos métropoles.

Conclusion

Ce panorama de l'impact de nos enquêtes en 2020 reste parcellaire. De nombreux autres indicateurs pourraient être suivis pour mesurer les suites de nos articles, comme la quantité de mentions de Mediacités sur les réseaux sociaux ou le nombre de personnes qui ont décidé de s'inscrire à nos newsletters après la publication d'une enquête.

Sans parler de l'impact diffus, non mesurable par des chiffres. Celui qui ressort des dizaines de messages que nous recevons, chaque mois, pour nous encourager à poursuivre notre travail. Et celui qui vous fait vous demander, à la lecture de chacun de nos articles : quelles auraient été mes chances de connaître ce sujet si Mediacités n'en avait pas parlé ?

Tant bien que mal, nous avançons en ces temps incertains. [L'équilibre économique est encore loin](#) et [nous avons besoin de plus d'abonnés pour poursuivre sereinement notre chemin](#). En nous interrogeant publiquement sur l'impact de nos articles, nous voulons toujours plus nous ouvrir à vous, ne pas considérer que notre travail est terminé une fois notre article publié. La route est longue. Mais elle est plus belle à vos côtés.





MEDIACITÉS

www.mediacites.fr
20 rue Auguste Rodin 92310 SÈVRES

E-mail : contact@mediacites.fr
Twitter : [@Mediacites](https://twitter.com/Mediacites)
Facebook : facebook.com/Mediacites